



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité - Travail

DECLARATION NATIONALE D'ENGAGEMENT

- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Excellence ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de féliciter le Secrétaire Général des Nations-Unies pour l'organisation du présent Sommet qui offre à la communauté internationale une occasion d'expression autour d'une question clé pour notre société : l'éducation.

En République Centrafricaine, une éducation équitable, inclusive et de qualité reste un vecteur d'espoir de paix et de développement du capital humain.

Pour atteindre cette transformation, nous nous sommes engagés à travailler spécifiquement aux priorités suivantes :

Priorité 1 : Question enseignante

Nous nous engageons à :

- Redynamiser la formation initiale et continue d'enseignants qualifiés par un recrutement conséquent au Fondamental 1 et 2, dans l'Enseignement général technique, professionnel et l'éducation des enfants à besoins spécifiques ;
- Conduire un recensement du personnel enseignant et des maîtres-parents en exercice avec un profil qui permettra d'ajuster au mieux les prévisions et les efforts de formation ;
- Favoriser une reprise et une pérennisation des contrôles de suivi de la situation des fonctionnaires et des contractuels ;

- Amplifier les efforts de mise au point d'un système robuste et fiable permettant de payer les salaires des enseignants au plus près de leur lieu d'exercice ;
- Mettre en œuvre une stratégie nationale de revalorisation de la fonction enseignante.

Priorité 2 : Mobilisation des ressources et dialogue sectoriel

Nous nous engageons à :

- Respecter les engagements déjà pris de façon explicite par le Décret n° 20.175 du 14 mai 2020, portant adoption du Plan Sectoriel de l'Education 2020-2029, et par la Lettre d'Engagement n°099 du 15 mai 2020, fixant une croissance régulière des dotations au budget de l'Education Nationale, de façon à atteindre 20% du budget de l'Etat en 2026 et 23% d'ici 2029 ;
- Rendre effectif d'ici la fin de l'année civile 2022, le fonctionnement régulier du Comité de Pilotage interministériel du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) ;
- Mettre en place d'ici à deux années un mécanisme stable de concertation et de collaboration régulières, sur le plan technique, avec les Ministères de la Fonction publique et des Finances.

Priorité 3 : Des écoles inclusives, équitables et sécurisées

Nous nous engageons à :

- Redoubler les efforts vis-à-vis de l'Education inclusive et spécifiquement inclure des enfants les plus vulnérables et des filles ;
- Elaborer un plan et des outils pour renforcer le dialogue communautaire en faveur de l'inscription, de la rétention et achèvement des filles à l'école.
- Renforcer le système de collecte de données pour prendre en compte la situation des enfants en dehors de l'école afin que des stratégies soient développées pour leur retour dans le système ;
- Renforcer la présence des femmes enseignantes dans les écoles ;
- Concevoir une stratégie d'amélioration des compétences de base en lecture et mathématique pour faire face à la crise d'apprentissage.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais réaffirmer la détermination de mon pays à mettre en œuvre ces résolutions et saisis l'occasion pour remercier tous les partenaires techniques et financiers du système éducatif centrafricain pour leurs soutien et accompagnement.

Ces engagements permettront une éducation qui soutient la dignité de l'esprit humain dans toute sa diversité et de déclencher la révélation des trésors inestimables inhérents aux enfants du monde et de la République Centrafricaine.

Je vous remercie.



Professeur Faustin Archange TOUADERA
Président de la République, Chef de l'Etat
de la République Centrafricaine